

Compte-rendu du Conseil d'école du lundi 15 octobre 2018

Présents

Equipe pédagogique

M^{me} Perrin - Directrice
M^{me} Morizet
M^{me} Sucheyre
M^{me} Moralès
M^{me} Bernard
Mme Chevalier
M. Bernard
Mme Girard
Mme Massiaux

Parents d'élèves

M^{me} Janela-Broc (FCPE), titulaire
M^{me} Prigent-Chany (API), titulaire
M^{me} Gayard (FCPE), titulaire
M^{me} Gerbon (API), suppléante
M^{me} Tutoy (FCPE), titulaire
M^{me} Tavares-Labrosse (FCPE), titulaire
M^{me} Ozoux (FCPE), titulaire
Mme Gauffeny (API), titulaire

Mairie :

M. Perrin, 1^{er} Adjoint
M^{me} Herraiz , Adjointe aux Affaires Scolaires
M^{me} Berre, D.D.E.N.
Mme Maul , conseillère municipale
Mme Guilhot Céline (ATSEM)
Mme Roddier Amandine (ATSEM)

Excusée

M^{me} Bourdet, Inspectrice de l'Education Nationale

Résultats élections des parents

Les élections ont lieu obligatoirement le vendredi :

Il faut absolument 4h de tenue de bureau de vote avec entrée et heure de sortie des classes.
Mme Gayard précise qu'il y a eu 0 parents votants en direct.

Règlement intérieur, modification et vote

Sur le règlement intérieur, l'équipe éducative soumet une modification paragraphe 1.3 page 3 :
Avec accord de Mme l'inspectrice :

« Les dernières admissions pour les enfants âgés de 3 ans jamais scolarisés sont arrêtées au 31 décembre de l'année scolaire en cours. »

P 10

Mme Janela Broc précise que l'entrée par le couloir des moyens grands « ancien bâtiment » ne peut plus se faire durant toute la journée.

Mme Perrin précise que le changement des portes (raison de sécurité) durant l'été change l'utilisation des entrées de l'ancien bâtiment. Les portes dès qu'elles se ferment se verrouillent et ne peuvent plus s'ouvrir de l'extérieur. Pour les garder ouvertes, les gens les laissent ouvertes avec le bloque-porte, d'où problème de sécurité et froid dans le couloir.

L'équipe pédagogique a proposé de ne plus rendre l'accès possible par cette porte. Il a été demandé de passer par la porte principale pour rentrer dans l'école.

Vote du règlement intérieur à l'unanimité.

RASED présentation

- M. Zaremba Jean-Luc, maître E, qui intervient plutôt en élémentaire.
- Mme Chalamet Provenchère Céline, maître G, présente dans l'école. Elle a mené un projet d'observation dans 4 classes (Mmes Sucheyre, Girard, Bernard, Morizet). Elle intervient pendant 4 semaines (4 séances par classes autour de l'album « Le pique nique des ours » avec 4 ateliers pour observer les élèves en difficulté, un autre regard et un temps d'observation pour les enseignants.
- Mme Ozoux demande ce qui est observé. Mme Sucheyre précise qu'on observe la prise de parole, l'attention des élèves dans le groupe classe.
A la fin des 4 séances d'observation, l'équipe enseignante et le Rased vont proposer une prise en charge d'élèves de MS pour les aider, avec accord des parents.
- Mme Beffara Fabienne, psychologue scolaire de l'éducation nationale, reçoit les demandes des parents et enseignants. Elle voit l'enfant, uniquement avec accord écrit des parents.
- pour prendre des enfants individuellement dans tous les cas, c'est avec l'accord des parents.

P.P.M.S.

3 alertes :

- Alerte attentat intrusion (déjà faite) très bien passée.
- Question des parents : « est-ce normal que ça ait sonné dans l'élémentaire ? »

Alerte intrusion sonne dans les deux groupes maternelle et élémentaire. C'est pourquoi les élèves d'élémentaire ont dû se confiner. Nouveaux boîtiers avec sonnerie différentes selon type d'alertes.

M. Perrin précise que pour les exercices « intrusion –confinement » il faudra convenir d'une date commune avec l'élémentaire pour la date de l'exercice.

- Alerte incendie obligatoire avant les congés d'automne. Prévue semaine suivante.
- Alerte risques majeurs externes

Effectifs actuels et prévisionnels 2019-2020

Effectif actuel 182 au total

PS nés en 2015 : 48 (dont une intégration née en 2013)

MS nés en 2014 : 70

GS nés en 2013 : 64

Aujourd'hui le 15/10, dans une semaine donner les prévisions d'effectifs pour 2019-2020.

Pour faire les prévisions, Mme Perrin prend la moyenne des 5 dernières années en PS, et glisse les PS en MS et les MS en GS.

Projet école du très jeune spectateur

La classe de M. Bernard participe. La réunion de présentation aura lieu le lundi de la rentrée des vacances d'automne le 05-11-18, M. Peyrat va proposer des adaptations.

Le projet se fera autour d'un conte. Plus d'informations après la réunion.

Merci à la mairie pour ce projet auquel l'école peut participer tous les ans.

Activités Pédagogiques Complémentaires

L'équipe a fait le choix de privilégier les élèves de GS pour les deux premières périodes. Tous sur 3 thèmes différents :

- Jeux de société
- Informatique (utilisation de la souris)
- Apprendre à porter secours avec mise en situation avec un seul adulte (apprendre à utiliser le combiné pour téléphoner) Chaque enfant passe après visionnage d'une vidéo passée au JT avec un enfant de 5 ans qui sauve sa maman en téléphonant.
- Après les vacances de Toussaint, des groupes de remédiation vont être proposés pour les GS.
- Remarques des parents par rapport au document donné pour les informer : Mme Gerbon précise que les parents préféreraient avoir uniquement les dates des jours d'APC qui concernent leur enfant.

Animations spectacles envisagés avec la coopérative scolaire

Mme Beryl Marley (responsable saison culturelle de la mairie) va envoyer un dossier avec tous les spectacles de la saison culturelle de Pont-du-Château.

L'équipe a envisagé plusieurs spectacles par classe (3 spectacles par classes sur l'année) payés par la coopérative scolaire.

La mairie confirmera ces réservations rapidement, selon les places disponibles pour toutes les écoles.

FCPE et API présentent leurs actions prévues

API :

- Bon plan étiquettes : à revoir différemment, mais toujours à faire.
- Bon de commande chocolats de Noël : une demande de boîte aux lettres pour les associations pour décharger l'équipe enseignante de la réception des réponses (une demande en conseil municipale).*
- Il faudrait que cette boîte aux lettres soit à l'intérieur de l'école.
- Le marché printanier le 4 mai
- Les colis fournitures scolaires en fin d'année
- La conférence SVS début octobre a été mise en ligne. L'association SVS peut former des parents ou enseignants volontaires. Demande de l'association pour savoir si l'équipe enseignante est intéressée pour une intervention dans l'école.

FCPE :

- Un chèque donné pour l'action de la balade énigmes : 234,60 euros
- Les sapins : après les vacances de Toussaint
- Vide ta chambre en avril
- La balade énigmes
- Action sur la sécurité routière : au mois de mai (code piéton, vélo... en lien avec les services de sécurité routière de la préfecture. Le lieu est inconnu.
- Sondage pour la cantine le mercredi sans centre de loisirs après. Cela permettrait de désengorger le centre de loisirs. Les parents expliquent que c'est court pour eux , la garderie jusqu'à 12h.
- M. Perrin et Mme Herraiz répondent que la maire réfléchit à la prise en compte des diversités des familles (ex : contraintes horaires)
- D'autres parents proposent une garderie jusqu'à 12h30.

Questions diverses

La mairie a envoyé le numéro officiel de l'école : n°15 rue Jean Jaurès. Nouvelle adresse envoyée à tous les services concernés : La Poste, les pompiers, la gendarmerie.

La rue Jules Vernes n'est plus l'entrée officielle de l'école.

Mme Perrin a reçu une maman dont l'enfant est en situation de handicap avec obligation d'AVS pour accueil à l'école. Or L'AVS est en arrêt maladie, les parents de cette enfant ont décidé de ne pas la scolariser tant que l'AVS est en arrêt maladie. Elle demande le soutien des associations de parents d'élèves pour trouver une solution pour que son enfant soit scolarisée alors que l'AVS est absente, notamment le remplacement des AVS en congés maladie. A la demande des parents, Mme Perrin transmet les coordonnées aux représentants des parents d'élèves afin qu'ils cherchent une solution.

- Mme Tutoy demande s'il est possible de faire des gobelets non jetables pour la fête de l'école.
 - Au niveau des dortoirs, Mme Tutoy demande s'il y a assez de places. Les MS ont des petits tapis (achetés par coopérative scolaire) dans les classes pour s'allonger.
 - Mme Bernard : 4 enfants dorment dans la classe, et Mme Moralès : 2 sur 7. Les petits tapis (achetés par la coopérative scolaire) sont bien.
 - La cantine : depuis que le système est pérenne (enfants de moins de 3 ans peuvent aller à la cantine), le nombre d'enfants en PS l'après-midi a augmenté. 20 enfants classe de Mme Perrin.
 - Possible de faire le conseil d'école à 18h : validé par le conseil d'école.
 - Il n'y a plus les barrières devant le portail, problème avec certains parents qui se garent devant le portail.
- M. Perrin : les barrières retirées car accidentogènes, donc la mairie fait un projet pour sécuriser l'accès des écoles. Coût estimé : 70 000 euros.
- 19h36 : fin du conseil d'école.
